

PRÉSENTATION DES NOUVELLES FILIÈRES DE TRI EN RECYCLERIE

15 mai 2024 - Lucciana



Contact Presse

Catherine Vernaz, responsable de la communication

06 25 44 86 11

catherine.vernaz@syvadec.fr

Les recycleries du SYVADEC : proximité et simplicité

Au fil des années, la recyclerie est devenue le service public incontournable pour se débarrasser gratuitement de ses objets encombrants de toute nature. C'est un service de proximité pratique pour leur donner une seconde vie et préserver la planète et ses ressources.

Et grâce au déploiement de nouvelles filières de tri, tout ou presque peut maintenant être trié à la recyclerie pour encore plus de facilité.

Pour le SYVADEC, en charge du traitement et du recyclage des déchets pour la région Corse, la recyclerie constitue l'un des outils essentiels et incontournables pour inciter les habitants à trier toujours plus. C'est pourquoi, il déploie en permanence de nouvelles filières pour faciliter le tri du plus large éventail possible de déchets. Ainsi, grâce à ce service amélioré, qui s'ajoute aux collectes d'emballages, de papier, de verre et au compostage, les Corses peuvent tout trier et il ne reste plus rien ou presque dans leur poubelle noire.

En Corse, 23 recycleries, 2 éco-points et 2 recycleries mobiles sont au service des particuliers gratuitement. Dans chaque site, les agents du SYVADEC accueillent les usagers, les guident et les conseillent pour que leur geste de tri soit efficace et leurs déchets déposés au bon endroit.

Que peut-on trier à la recyclerie ?

Aller en recyclerie, c'est la solution la plus pratique pour trier en un même lieu de nombreux déchets courants.

Désormais, les recycleries du SYVADEC accueillent 25 filières de tri dont **les toutes nouvelles filières REP** (responsabilité élargie du producteur) déployées au niveau national en partenariat avec les éco-organismes Ecologic, Ecomaison, Valobat et Ecominéro, dans le cadre de la loi AGECL.

- **Articles de sports et loisirs (éco-organisme Ecologic)** : matériels de sport nautiques, de pêche, de chasse et tir, de sports de montagne, de fitness et musculation, d'équitation, de camping, vélos, trottinettes, skates, protections et accessoires, arcs et flèches, trampolines, boules de pétanque, raquettes, ballons...
- **Articles de bricolage et jardin thermiques (éco-organisme Ecologic)** : tondeuses thermiques et accessoires, souffleurs, débroussailleuses, motoculteurs, taille-haie, tronçonneuses...
- **Articles de bricolage et jardin (éco-organisme Ecomaison)** : échelles, escabeaux, parasols, brouettes, bâches de jardin, seaux, arrosoirs, petits outils manuels, abris de jardin, jardinières et pots de fleurs, tréteaux, barbecues, tuyaux d'arrosage...
- **Jeux et jouets (éco-organisme Ecomaison)** : jeux de société, figurines, maisons de poupée, poupées et accessoires, peluches, trotteurs, véhicules à pédale, jouets d'éveil, jeux de plein air et d'extérieur...
- **Déchets du bâtiment (éco-organismes Ecomaison, Ecominéro, Valobat)** : briques, carrelages, parquets, huisseries, portes, volets, revêtements de sol, menuiseries vitrées, plaques et carreaux de plâtre, moulures en plâtre, cloisons alvéolaires....

Grâce à ces nouvelles filières, les usagers ont la possibilité de trier toujours plus et mieux, avec, à la clé, encore plus de réemploi, de recyclage et de valorisation.

Pour le SYVADEC, c'est aussi une économie financière non négligeable, dans la mesure où ce sont les éco-organismes qui prennent en charge les coûts de transport, de tri et de traitement de ces déchets. Sur la base des prévisions faites fin 2023, le gain total généré par la mise en place des nouvelles filières y compris les nouvelles recettes qu'elles généreront, devrait être à minima de l'ordre de 400 000 €/an en année pleine. Les premiers chiffres en 2024 permettent de confirmer ces estimations.

Les autres flux acceptés en recyclerie :

- filières REP historiques : déchets spéciaux, outillage du peintre (**EcoDDS**), meubles (**Ecomaison**), cartons (**CITEO**), textiles (**Refashion**), lampes (**ESR**), piles (**Screlec**), déchets d'équipements électriques et électroniques (**Ecologic**), pneus (**ALIAPUR**), bouteilles de gaz.
- filières non couvertes par une REP opérationnelle et organisées via un marché public ou une convention : bois, métaux, gravats hors REP, végétaux, huiles végétales et minérales, cartouches d'encre (**LVL**), tout-venant.

Les consignes de tri pour toutes les filières sont disponibles sur [syvadec.fr/Que deviennent mes déchets/Les déchets triés](http://syvadec.fr/Que-deviennent-mes-dechets/Les-dechets-tries)

Que deviennent les déchets triés à la recyclerie ?

Apporter ses déchets à la recyclerie, c'est l'assurance de faire un geste utile car ils seront valorisés de manière optimale.

51 000 tonnes de déchets ont été déposées en 2023 dans les recycleries du SYVADEC, ce qui représentait 24 % de la production totale de déchets et un volume de 149 kg/habitant.

Sur ces 51 000 tonnes, 93 % ont été recyclées ou valorisées.

Les déchets triés dans les bennes dédiées sont en priorité réemployés.

S'ils sont hors d'usage, ils sont conditionnés par type de matériaux sur des plateformes de regroupement avant d'être envoyés vers les filières de valorisation. Elles sont situées en Corse pour les déchets verts et les gravats, sur le continent pour les autres flux.

Les déchets sont recyclés :

- soit directement : le déchet est alors intégré directement comme une matière dans le process industriel, par exemple les cartons, les huiles, les métaux, les gravats ;
- soit après une phase de préparation : le déchet est démantelé pour en extraire chaque matière recyclable qui sera ensuite transformée en matière première pour servir à la fabrication de nouveaux objets.

Le bois est par exemple transformé en panneaux de particules ou valorisé énergétiquement, le plastique sert à la fabrication de nouveaux matériaux en plastique, les gravats sont concassés et recyclés en sous-couches routières ou dans de nouveaux bétons, le verre des menuiseries vitrées est réintégré dans le process de fabrication du verre plat et donc de nouvelles vitres, le métal est orienté vers des fonderies, le gypse qui constitue l'ingrédient principal du plâtre sert à fabriquer de nouvelles plaques de plâtre.

Chaque déchet est tracé, de la réception jusqu'aux usines de valorisation qui les transforment en matière première ou directement en nouveaux objets.

Le SYVADEC a pour cela contractualisé avec les éco-organismes ainsi qu'avec des prestataires de services agréés par l'État dans le cadre de la réglementation ICPE. Cette organisation garantit la traçabilité et le versement des recettes afférentes. Le soutien des éco-organismes et les ventes de matières sont intégralement reversés aux intercommunalités pour développer le tri.

Nouvelles Filières	Matière / Objets	Eco-organisme	Site(s) de regroupement et préparation en Corse	Centre de traitement
Produits et matériaux de la construction et du bâtiment	Gravats	Ecominero	CICO Carrière Lucciana, SGBC Sarrola-Carcopino, Corse Balagne Recyclage Calvi Malagoli Recyclage Porto-Vecchio, Lanfranchi Environnement Viggianello.	CICO Carrière Lucciana, SGBC Sarrola-Carcopino, Corse Balagne Recyclage Calvi Malagoli Recyclage Porto-Vecchio, Lanfranchi Environnement Viggianello
	Plâtre	Valobat	Environnement Services Sarrola-Carcopino AM Environnement Biguglia Francisci Environnement Aghione	Recygyipse - Lespignan (34)
	Menuiseries Vitrées	Valobat	AM Environnement Biguglia	Verre - Ets Louis Vial (Vergèze - 30) PVC - VEKA (Aube - 10) Bois - Valecobois (Vitrolles - 13)
	Bois (parquets, portes, etc.)	Ecomaison	Environnement Services Sarrola-Carcopino AM Environnement Biguglia Francisci Environnement Aghione	Bois - Valecobois (Vitrolles - 13)
Jeux et jouets		Ecomaison	Environnement Services Sarrola-Carcopino AM Environnement Biguglia Francisci Environnement Aghione	Bois - Valecobois (Vitrolles - 13) Métaux - Purfer (Marignane - 13) Plastiques - Valoplastik (Lespignan - 34) Autres valorisables - SUEZ - Istres (13)
Articles de bricolage et jardin		Ecomaison	Environnement Services Sarrola-Carcopino AM Environnement Biguglia Francisci Environnement Aghione	Bois - Valecobois (Vitrolles - 13) Métaux - Purfer (Marignane - 13) Plastiques - Valoplastik (Lespignan - 34) Autres valorisables - SUEZ - Istres (13)
Articles de sport et loisirs		Ecologic	Environnement Services Sarrola-Carcopino AM Environnement Biguglia	Métaux - Purfer (Marignane - 13) Plastiques durs - Sofovar (83) Autres valorisables - R&D / valorisation énergétique
Articles de bricolage et jardin thermiques		Ecologic	Environnement Services Sarrola-Carcopino AM Environnement Biguglia	Métaux - Purfer (Marignane - 13) Huiles, carburants, plomb - Chimirec Folelli



Les éco-organismes partenaires du SYVADEC pour les nouvelles filières



Ecomaison est un éco-organisme agréé par l'État depuis 2012, pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des objets et matériaux de la maison : mobilier, literie, textiles de décoration, produits et matériaux de construction du bâtiment, articles de bricolage et de jardin, jouets. Ecomaison collecte l'éco-participation pour financer la mise en place de services et solutions adaptés aux particuliers comme aux professionnels.

Grâce à la filière de recyclage de l'ameublement, dont les produits étaient enfouis dans 55 % des cas, 97 % des meubles ont bénéficié d'une solution de réemploi ou de recyclage en 2022.

Les filières Ecomaison

Ecomaison regroupe les filières DEA (Déchets d'éléments d'ameublement), ABJ (Articles de Bricolage et Jardin), JJ (Jeux et Jouets) et PMCB (Produits et matériaux de la construction et du Bâtiment).

Ecomaison est aujourd'hui en contrat avec 3 opérateurs insulaires s'appuyant ainsi sur des entreprises locales. Ecomaison travaille également en partenariat avec des entreprises sociales et solidaires (ESS) locales.

Plus d'informations : ecomaison.com

Contact presse :

Mélissa Bire mbire@agence-cia.com - 06 50 02 16 38



Valobat est l'éco-organisme du bâtiment, créé par et pour les acteurs du bâtiment, avec l'ambition de plus réemployer les produits et matériaux issus des chantiers et mieux collecter et recycler tous les déchets du bâtiment.

Valobat a plusieurs missions :

- de prendre en charge, pour chaque metteur sur le marché adhérent, la gestion de fin de vie des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB), des éléments d'ameublement (EA) et des articles de bricolage et de jardin (ABJ) ;
- d'offrir un service pertinent et adapté de points de collecte à tous les détenteurs de déchets de PMCB, EA et ABJ pour la reprise sans frais de tous les flux de déchets collectés séparément ;
- de créer de la valeur en développant les filières de valorisation des déchets issus des chantiers du bâtiment ;
- de créer un marché du réemploi des produits et matériaux issus des chantiers ;
- d'accompagner l'évolution des pratiques de l'ensemble des acteurs de la filière du bâtiment.

Les filières Valobat

Valobat prend en charge le recyclage et la valorisation du plâtre et les menuiseries vitrées.

Plus d'informations : valobat.fr Contacts presse :

- Djamel Bouabdallah djamel@cabinet-verley.com - 01 47 60 22 62

- Emilie Saint-Pierre emilie@cabinet-verley.com - 01 47 60 22 62





Ecominéro a été créé, par et pour les fabricants de produits ou matériaux de construction d'origine minérale, dans le but de simplifier la vie des entreprises afin qu'elles remplissent leurs obligations découlant de la mise en place de la REP aux produits et matériaux du secteur du bâtiment. L'éco-organisme permet à tout détenteur de déchets inertes de disposer d'une solution de proximité et de valorisation dans la gestion de ses déchets. Ecominéro est une entreprise à mission dotée d'objectifs sociaux et environnementaux.

La filière Ecominéro

Ecominéro, grâce à ses 2 700 points de reprise sur l'ensemble du territoire, valorise et recycle les déchets inertes du bâtiment couramment appelés « gravats » (béton, tuiles, ardoise, céramique, etc.). Ces produits en fin de vie sont concassés pour être ensuite être recyclés comme sous-couches routières ou dans de nouveaux bétons.

Pour fin 2024, Ecominéro ambitionne de mettre à disposition des détenteurs de déchets inertes, un réseau de 5 500 points de collectes affiliés et de collecter et recycler 8,9 millions de tonnes de déchets inertes. L'éco-organisme compte également, d'ici la fin d'année, financer 90 chantiers et acteurs du réemploi et atteindre 77 % de déchets inertes recyclés et valorisés.

Plus d'informations : ecominero.fr

Contacts presse :

- Esther Lemblé, agence LA VILLA Maison de Communication

06 23 49 63 61 – elemble@lavillegroupe.com

- Adeline Guerlais, directrice communication Ecominéro Adeline.guerlais@ecominero.fr



Ecologic est un éco-organisme, une entreprise à but non lucratif investie par l'État d'une mission d'utilité publique consistant à gérer la fin de vie des équipements électriques et électroniques (DEEE).

Pour ce faire, elle se charge de collecter, dépolluer et valoriser les DEEE sur l'ensemble du territoire français, en s'assurant que chaque étape soit menée en toute conformité.

Ecologic est également agréé pour les filières des ASL (Articles de Sport et de Loisirs) et des ABJ th (Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques).

Ecologic contribue ainsi depuis 2006, au développement d'une économie circulaire fondée tant sur la prévention et la sensibilisation, que sur le recyclage des déchets ; en œuvrant aux côtés de l'ensemble des acteurs impliqués (producteurs, enseignes de distribution, collectivités, acteurs de l'ESS, opérateurs de traitement, associations...).

Les filières Ecologic

Ecologic regroupe les filières des équipements électriques et électroniques, des articles de sport et de loisirs et des articles de bricolage et de jardin thermiques.

Plus d'informations : ecologic-france.com

Contact presse :

Quentin BELLET qbellet@ecologic-france.com - 01 76 52 00 04/06 31 63 80 51

